

MISE AU CONCOURS
DE
TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES
ANNONCES ET INSERTIONS

FOURNITURES

Département des postes et des chemins de fer.
Administration des postes.

Drap d'habillement.

L'administration des postes met au concours la fourniture des draps d'habillement pour l'année 1919, savoir :

Quantités nécessaires.	Largeur minimum entre les lisnières. cm.	Poids minimum par mètre. gr.
1. 17.000 m. de drap bleu-mêlé foncé	140	750
2. 17.000 m. de satin gris-bleu	140	750
3. 17.000 m. de drap bleu-mêlé foncé pour blouses	140	500
4. 14.000 m. de drap bleu-mêlé, <i>sans</i> sens pour manteaux	140	760

Les prix sont fixés comme suit :

Drap pour uniformes	fr. 27, 20 le mètre
Satin	» 27, 65 » »
Drap pour blouses	» 21, 30 » »
Drap pour manteaux	» 25, 65 » »

payables trente jours après la vérification de la marchandise, avec 2 % d'escompte, ou à trois mois sans escompte.

Le drap est livrable franco Berne. Les délais de livraison sont fixés ainsi qu'il suit :

pour les articles 1, 2 et 3 : 1^{er} février 1919,
pour l'article 4 : 1^{er} juin 1919.

L'administration des postes se réserve d'adjuger la fourniture de ces draps à plusieurs soumissionnaires, ou en bloc.

Il n'est pas alloué d'indemnité pour le matériel d'emballage qui n'est pas renvoyé, en tant qu'il s'agit de toile d'emballage.

Les *fabricants suisses* qui désirent soumissionner peuvent, pour se rendre compte de la *nuance* exigée, se procurer des échantillons de drap au bureau du matériel (section de l'habillement) de la direction générale des postes à Berne.

Les offres doivent être adressées à la direction soussignée d'ici au 10 avril 1918.

Berne, le 14 mars 1918.

[2.].

Direction générale des postes.

TRAVAUX

Arsenal de Berne.

Sont mis au concours les *travaux de menuiserie* (y compris la fourniture des fenêtres) pour un bâtiment des ateliers et magasins sur le Wankdorffeld, à Berne.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés au bureau N° 86 de la direction soussignée (2^e étage du palais du parlement), à laquelle les soumissions doivent parvenir d'ici au 1^{er} avril 1918, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour bâtiment des ateliers Wankdorffeld.*

Berne, le 13 mars 1918.

[2.].

Direction des constructions de la Confédération.

Musée Vela à Ligornetto.

Sont mis au concours les *travaux de peinture* pour la reconstruction du Musée Vela à Ligornetto.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés les 16, 20 et 23 mars au bureau des constructions fédérales, Via Baroffio 4, à Lugano.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 26 mars 1918, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour Musée Vela.*

Berne, le 11 mars 1918.

[2..]

*Direction
des constructions de la Confédération.*

PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branches de service S'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département politique, (Division des affaires étrangères.)	Commis de 1 ^{re} classe.	3200 à 4300	30 mars 1918 [2.].	Bonne instruction générale, connaissance des langues allemande et française.
La place est provisoirement occupée.				
Département de l'inté- rieur. (Président du conseil de l'Ecole polytechni- que fédérale à Zurich.)	Secrétaire du rectorat.	3700 à 4800	25 mars 1918 [1.].	Bonne culture générale; savoir l'allemand et le français; connaissance des travaux de bureau.
La place sera probablement occupée par voie de promotion.				
Département suisse de justice et police.	Chef de la di- vision de po- lice.	6200 à 8300	2 avril 1918	Instruction juridique, être au courant du service de l'administration fédérale et savoir les langues.
En cas de promotion :				
Justice et police.	Adjoint au chef de la division de police.	5200 à 7300	2 avril 1918 [2.].	Mêmes conditions d'admission que ci-dessus.
Département militaire. (Commissariat central des guer- res.)	Contrôleur de II ^e classe du contrôle de l'in- ventaire du Commissariat central des guerres.	3700 à 4800	1 avril 1918 [2.].	Officier, connaissance de la comptabilité militaire et des langues allemande et française.

Branche de service, S'adresser à	Place vacante	Traite-ment Fr.	Délai d'inscrip-tion	Conditions d'admission
Département militaire. (Service de l'état-major général [S. T.])	Secrétaire de chancellerie de II ^m e classe du service de l'état-major général.	3700 à 4800	25 mars 1918 [1.]	Grade d'officier, pratique du service de bureau, connaissance de deux langues nationales.
La place est occupée provisoirement.				
(Service du génie.)	Commis de I ^{re} classe.	3,200 à 4,300	23 mars 1918 [2.]	Expérience dans les travaux administratifs, notamment en ce qui concerne la tenue des contrôles militaires.
La place est occupée provisoirement.				
Département des finances et des douanes. (Direction générale des douanes, à Berne.)	Inspecteur à la II ^e section de la direction générale des douanes.	5,200 à 6,800	23 mars 1918 [2.]	Connaissance complète du service des douanes.
Département de l'économie publique. (Division de l'Agriculture.)	Ingénieur agricole attaché à la division de l'agriculture.	4200 à 5800 évent. 5200 à 7300 plus les suppléments de renchérissement.	6 avril 1918 [2.]	Diplôme d'ingénieur rural de l'école polytechnique fédérale, expérience dans la question des améliorations foncières.
(Division de l'agriculture.)	Secrétaire de division pour la comptabilité de la division de l'agriculture.	5,200 à 6,800	20 mars 1918 [2.]	Bonne instruction générale, connaissances approfondies en comptabilité, langues.
La place sera probablement pourvue par voie de promotion.				
Département des postes et des chemins de fer. (Division des chemins de fer.)	Registreur.	3700 à 4800	27 mars 1918 [1.]	Bonne instruction générale; avoir la pratique des travaux d'enregistrement; savoir l'allemand et le français; avoir une belle écriture; il est désirable que les candidats sachent aussi l'italien.

Branche de service. S'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Chemins de fer fédéraux. (Direction du IV^e arrond. à St-Gall.)	Ingénieur de I ^{re} classe comme chef de bureau technique de l'ingénieur en chef de la voie du IV ^e arrondissement. à St-Gall.	5200 à 8000	6 avril 1918 [2.]	Etudes techniques supérieures complètes; connaissance approfondie de la construction et de l'entretien des chemins de fer.
Entrée en fonctions: Le plus tôt possible.				
(Direction générale à Berne.)	Commis de I ^{re} classe au service du contentieux.	3000 à 4800	6 avril 1918 [2.]	Etudes juridiques complètes; savoir à fond l'allemand et le français. Les candidats de langue française obtiendront la préférence.
(Direction générale, à Berne.)	Ingénieur - assistant pour la construction de l'usine hydro-électrique de Rïtom à Piotta.		1 ^{er} avril 1918 [1.]	Etudes techniques complètes; quelque pratique dans les constructions et les travaux de bureau.
Indication du traitement demandé et de l'emploi rempli jusqu'ici. Entrée en service: Le plus tôt possible. Le poste est provisoire.				
(Direction du V^e arrondissement à Lucerne.)	Surveillant de ponts et monteur de ponts dans le V ^e arrondissement.	2200 à 3600 resp. 1800 à 2900 plus les allocations de renchérissement et les indemnités de déplacement réglementaires.	30 mars 1918 [1.]	Pratique de plusieurs années comme monteur dans des ateliers de constructions en fer.
Joindre certificats ainsi que bref curriculum vitæ rédigé par le candidat lui-même. Pour tous renseignements sur les obligations de l'emploi etc. s'adresser à l'ingénieur en chef du V ^e arrondissement, à Lucerne. Entrée en service: Le plus tôt possible.				

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

1. Facteur de lettres à Genève. S'adresser, d'ici au 30 mars 1918, à la direction des postes de Genève.
 2. Buraliste postal à Hunibach p. Thoun. S'adresser, d'ici au 30 mars 1918, à la direction des postes de Berne.
 3. Aide de 1^{re} classe à Zurich. S'adresser, d'ici au 30 mars 1918, à la direction des postes de Zurich.
 4. Commis de poste à Coire. S'adresser, d'ici au 30 mars 1918, à la direction des postes de Coire.
-
1. Buraliste postal à Chénens. S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des postes de Lausanne.
 2. Facteur de lettres à Berne. S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des postes de Berne.
 3. Deux facteurs d'express à Neuchâtel.
 4. Deux facteurs postaux à Neuchâtel.
 5. Facteur de lettres à Neuchâtel.
 6. Commis de poste à Tavannes.
- | | |
|---|---|
| } | S'adresser, d'ici au 23 mars, à la direction des postes de Neuchâtel. |
|---|---|
7. Chef de bureau à Bâle. S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des postes à Bâle.
 8. Chef de bureau à Lucerne.
 9. Commis de poste à Lucerne.
- | | |
|---|---|
| } | S'adresser, d'ici au 23 mars, à la direction des postes de Lucerne. |
|---|---|
10. Deux commis de poste à Zurich. S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des postes de Zurich.
 11. Commis de poste à Speicher. S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des postes de St-Gall.

Administration des télégraphes.

1. Télégraphiste à Genève. S'adresser, d'ici au 30 mars 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.
 2. Télégraphiste à Zurich. S'adresser, d'ici au 30 mars 1918, à la direction des télégraphes de Zurich.
-
1. Electricien de 1^{re} classe au téléphone de Genève. S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des télégraphes de Lausanne.
 2. Aide de 1^{re} classe au téléphone de Berne. S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des télégraphes de Berne.
 3. Télégraphiste et téléphoniste à Gossau (St-Gall). S'adresser, d'ici au 23 mars 1918, à la direction des télégraphes à St-Gall.

MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	12
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.03.1918
Date	
Data	
Seite	463-468
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 592

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.